



Autorisation et Attestation Familiale

Autorisation de sortie après les cours de voile :

Je soussigné(e).....**autorise** / **n'autorise pas**

mon fils, ma fille,à sortir seul(e) de l'enceinte du club **à la fin des cours de voile**

Déclare sur l'honneur :

- Avoir le plein exercice de la puissance maternelle ou paternelle
- Exercer la tutelle
- Être investi du droit de garde sur le mineur précité
- J'autorise le mineur ci-dessus désigné à pratiquer les activités nautiques
- J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui les soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.
- Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur affiché dans l'école de voile, et se trouvant sur le site du club : www.lapelle-marseille.com, et m'assurer que mon enfant fait de même.
- J'atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées à la licence FF Voile ou au passeport Voile et, avoir été informé(e) des possibilités de garanties complémentaires.

J'atteste également que :

L'enfant précité est apte à nager au moins 50 mètres départ plongé, ou apte à s'immerger puis à nager au moins 25mètres sans reprendre pied.

Pour les enfants en bas âge, apte à pratiquer un test de natation permettant d'apprécier la capacité de l'enfant à se déplacer sur une distance de 20 mètres muni d'un gilet de sauvetage, sans montrer de signes de panique.

J'autorise le club LA PELLE, ou tout photographe habilité par le club à effectuer des prises de vues de mon fils / ma fille dans le cadre des stages de voile et utiliser les images afin de promouvoir le club sur tous les supports utiles : **OUI** **NON**

Présentation du test de natation : **oui** **non**

L'enfant a-t-il déjà fait un stage de voile **oui** **non**

Au cours de l'année

Les parents ou accompagnateurs des enfants ne peuvent demeurer au club ou stationner sur le parking pendant la durée des stages, s'ils ne sont pas membres de l'association

Fait à :

le :

Signature :